



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens

Séance du 11 décembre 2017

Président : Sébastien Bailly

Préavis municipal N° 2017-05

Relatif à

L'adaptation du règlement communal sur la distribution de l'eau aux nouvelles dispositions de la Loi sur la Distribution de l'Eau cantonale (LDE) du 01.08.2013

Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2017-05.
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.
- Ayant pris connaissance du rapport de la commission ad'hoc.

Décide

1. D'approuver le règlement communal sur la distribution de l'eau et son annexe;
2. De déterminer son entrée en vigueur dès l'approbation par le département de l'économie, de l'innovation et du sport;
3. D'abroger le règlement du 19 décembre 2008;
4. De faire imprimer le présent règlement et de le remettre à tous les propriétaires de bâtiment.

Le Président

Sébastien Bailly



La Secrétaire

Audrey Kalbfuss